

Étude de suivi sur le paysage : implantation d'une ligne à 735 kV longeant une autoroute

Carmen PELLETIER
Directrice de projets

Aménatech inc., division du Groupe S.M. International inc., Québec-Canada

Carmen PELLETIER : Détentrice d'un baccalauréat en Géographie physique (1979) et d'une maîtrise en Environnement (1984) de l'Université de Sherbrooke, Carmen Pelletier possède plus de vingt-cinq années d'expérience en environnement au sein du Groupe S.M. Elle a oeuvré dans différents domaines de l'environnement, notamment en évaluation des impacts, en vérification environnementale, en gestion des déchets et en aménagement du territoire. Spécialiste des dossiers environnementaux nécessitant une approche multidisciplinaire, elle a dirigé de nombreuses études d'impacts et participé à l'élaboration de plans directeurs d'aménagement. Elle est familière avec les lois et règlements du Québec et du Canada en matière de protection de l'environnement. Ayant travaillé sur divers dossiers à l'étranger, elle s'est aussi familiarisée avec les encadrements des pays concernés (Mexique, Argentine, Pérou, République dominicaine, Salvador, Vietnam, Chine) mais aussi des bailleurs de fonds tels la Banque Mondiale (BM) et la Banque Asiatique de Développement (BAD) soutenant ces projets.

Résumé : Dans le cadre de la construction d'une ligne à 735 kV, Hydro-Québec s'était engagé à faire une étude de suivi sur le paysage du tronçon ligne Hertel - point Saint-Césaire car, dans l'étude d'impact, on anticipait que l'impact de la ligne sur le paysage serait majeur, tant pour les résidents que pour les automobilistes empruntant l'autoroute des Cantons-de-l'Est. Les activités de suivi sur la structure du territoire et le paysage ont donc porté sur le tronçon de ligne où un nouveau portique à treillis a été implanté et où le tracé, d'une longueur totale de 44 km longe l'autoroute sur 37 km. Trois volets d'étude distincts et complémentaires ont été réalisés :

- une enquête auprès des automobilistes empruntant l'autoroute des Cantons-de-l'Est ;
- des groupes de discussion avec des personnes résidant à moins de 1 kilomètre de la ligne ;
- une analyse urbanistique et paysagère visant à mieux définir l'intégration harmonieuse d'une ligne.

L'enquête auprès des automobilistes visait à connaître la perception des automobilistes empruntant l'autoroute des Cantons-de-l'Est entre Ange-Gardien et La Prairie. La première phase de l'enquête a été menée avant la construction afin d'établir l'état de référence. Deux cents questionnaires ont été complétés. La seconde phase a été réalisée après la construction de l'infrastructure, au cours d'une période similaire à celle de la première enquête. Deux cent quarante répondants ont été interrogés au cours de la deuxième phase. Le même questionnaire a été utilisé lors des deux enquêtes. Cependant, deux questions concernant la ligne ont été ajoutées lors de la deuxième enquête.

Deux groupes de discussion ont été formés respectivement de personnes résidant à moins de 500 m et à moins de 1 kilomètre de la ligne. Les échanges visaient à mieux comprendre comment celle-ci a pu affecter leur relation matérielle (usage) et symbolique (définition, attachement) à leur propriété et au milieu.

Le dernier volet de l'étude de suivi a porté sur l'analyse de la structure du territoire et de la composition paysagère. Cette étude visait à évaluer l'impact réel de la localisation de la ligne et de la performance du nouveau pylône à l'aide de nouveaux paramètres pour mieux cerner les aspects multidimensionnels de cet impact et en identifier les causes déterminantes. En plus de confirmer l'évaluation de l'impact sur le paysage déclarée dans l'étude d'impact du projet, l'étude de suivi a permis de faire des constats intéressants pour améliorer l'intégration harmonieuse des nouveaux équipements électriques dans le milieu.